



© Ville de Saint-Égrève

Une tonne de caquettes coûte aujourd'hui 31 euros pour être recyclée.

Des marchés zéro déchet à Saint-Égrève

La municipalité de Saint-Égrève a l'air de s'être débarrassée du problème de la collecte des déchets à la fin des marchés. Une initiative qui a pris du temps et qui mérite encore d'être perfectionnée, pour être, peut-être, mise en œuvre dans, au minimum, toute l'agglomération.

Par Juan Belleville

Depuis près de deux ans, la mairie de Saint-Égrève mène un travail continu sur la réduction des déchets dans les espaces publics. En 2022, ce sont les établissements publics (mairie, écoles, équipements sportifs, etc.) qui ont vu arriver des stations de tri. L'idée était alors de remplacer les corbeilles classiques par des collecteurs de tri, en divisant par sept le nombre de points de collecte en ville. « Les déchets non triés coûtent deux fois plus cher à gérer que des déchets triés », précise Philippe Delcambre, adjoint à la transition écologique de la Ville. Puis, la municipalité a décidé d'aller encore plus loin, en réduisant drastiquement le volume des déchets générés par les marchés, qui ont lieu quatre jours par semaine. Plus aucune benne de déchets n'est mise à

la disposition des commerçants, qui doivent désormais récupérer leurs déchets et les conduire eux-mêmes à la déchetterie pour les trier. « Ces bennes n'étaient pas triées, et c'est la commune qui devait gérer tout le service », détaille l'élue. Un coût matériel et humain qui avoisinait les 38 000 euros en 2022, rien que pour les marchés de La Monta et de Fiancey-Prédieu.

Chacun ses responsabilités

Pour ne pas prendre de court les professionnels, la municipalité a commencé à communiquer sur ce projet dès l'été 2023, avec une première phase d'adaptation initiée en janvier 2024,

laissant le temps à chacun de s'organiser. « Nous avons commencé par retarder la mise à disposition des bennes : au lieu d'être disponibles dès 7h, elles étaient accessibles de plus en plus tard », raconte Philippe Delcambre. Puis, de février à mars, n'étaient admis que les déchets recyclables dans les bennes, jusqu'à faire totalement disparaître ces dernières à partir du mois de juillet dernier. La communication répétée lors des comités des marchés, qui ont lieu chaque semaine, semble porter ses fruits. Forcément, cette initiative n'a pas fait l'unanimité. Certains professionnels, comme les marchands de légumes qui utilisent encore beaucoup de caquettes difficilement recyclables, trouvent cette mesure encore peu adaptée à leur organisation. Si personne ne conteste l'initiative sur le fond, d'autres réflexions sont même d'ores et déjà sur la table, comme l'extension du dispositif à toute l'agglomération grenobloise, afin de profiter d'une dynamique territoriale qui pourrait rendre la mesure plus facilement acceptable et réalisable.

« Les déchets non triés nous coûtent deux fois plus cher à gérer que des déchets triés. »